

contact avec les personnes handicapées, à la découverte de leurs capacités et de leurs particularités au niveau du comportement et de la communication. Relevons qu'aucun des douze artistes n'a été en contact avec des handicapés mentaux avant l'expérience. En effet, l'artiste-animateur se trouvait dans une situation éducative manifeste : il guidait le handicapé dans le choix des techniques et des formes d'expression, organisait le fonctionnement du groupe et répondait aux besoins éducatifs et créatifs du handicapé.

Le nombre des handicapés présents en même temps dans l'atelier était limité à 4 ou 6 personnes. Aucun artiste n'était occupé de plus de deux personnes à la fois. Le groupe des artistes-animateurs présents était lui-même limité à quatre ou trois personnes par séance de travail. En principe, la relève se faisait à un rythme mensuel, tandis que deux artistes, le responsable et un Luxembourgeois, assureraient la permanence pendant toute la durée de l'expérience.

Objets créés

Le projet se divisait en trois parties :

- a) Objets sonores de grandes dimensions, c'est-à-dire des objets qui, lorsqu'ils sont manipulés, produisent des sons, comme c'est le cas pour les instruments à touches, les gongs, les cloches et les clochettes, les tambours et la cornemuse ;
- b) objets de dimensions plus réduites qui peuvent être portés sur le corps, comme les masques ;
- c) parois et autre matériel pour l'aménagement de l'exposition. Sur ces parois on verra des esquisses, des noms ou signes graphiques des participants.

Matériaux utilisés : ferraille, fils de fer, différents bois, cuir, papier et toiles, glaise, tôle, vis etc.

Exploitation

Pour Herbert Maly, un élément essentiel dans l'élaboration de ce projet a été la collaboration avec les autres participants, collaboration qui a agi sur lui comme un catalyseur. Dans tous les travaux l'interaction a joué un rôle déterminant.